

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **66 (1958)**

Heft 4

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BIBLIOGRAPHIE

Deux monographies : Bex et Nyon

M. René-Albert Houriet, qui avait été chargé de remettre en ordre les archives communales de Bex, victimes de déménagements et de manipulations malheureuses, s'est, au cours de son travail, pris d'un vif intérêt pour les nombreux documents qui lui passaient sous les yeux, et c'est ainsi que lui est venue l'idée d'écrire une histoire de Bex ¹.

Cet ouvrage s'étend de la conquête bernoise, lors des guerres de Bourgogne, au début de la période vaudoise. Sachant qu'il n'avait pas la préparation nécessaire pour aborder l'étude de Bex au moyen âge, l'auteur sagement a laissé entièrement de côté cette époque, pour se concentrer sur celle dont il pouvait sans trop de difficultés lire les nombreux documents à sa disposition dans les archives de Bex.

Le volume ainsi présenté est une excellente monographie sur Bex et son histoire. Agréablement écrit et d'une lecture aisée, il est de plus solidement bâti et fondé sur un grand nombre de documents inédits, du plus grand intérêt ; il apporte beaucoup de renseignements nouveaux, donne une foule de citations, et forme une précieuse contribution à l'histoire vaudoise. Parmi les chapitres les plus intéressants, mentionnons ceux sur l'arrivée des réfugiés français à Bex (avec la liste des noms, aux pages 84-86) et sur leur influence dans la région. La place de Bex dans l'histoire générale du pays de Vaud n'est pas toujours marquée avec toute la précision et l'exactitude nécessaires ². L'affaire du corbeau tiré par un Valaisan (p. 46) ne devrait pas être rapportée dans le chapitre sur la Réforme, elle se place pendant la Révolution

¹ RENÉ-ALBERT HOURIET, *Bex du régime bernois à la révolution vaudoise*. Sans lieu ni date. (Bex 1957.) 238 pages.

² Signalons quelques erreurs : page 18, Morat n'a pas été rendu à la Savoie en 1476, mais est demeuré bailliage commun de Berne et de Fribourg ; page 52, c'est Christophe Hollard qui eut des démêlés avec les catholiques d'Orbe, et non son frère le pasteur Jean ; page 52, Genève n'est pas encore, en 1530, déchirée par les querelles religieuses, mais seulement menacée par les gentilshommes de la Cuiller ; page 53, il n'y a pas de contingents moudonnois dans les troupes bernoises lors de la conquête de 1536 ; page 95, Pragelaz est dans les Vallées vaudoises du Piémont et non en France ; page 122, le fondateur de la Société Economique de Berne s'appelle Tschiffeli et non Tschipperli ; pages 136 et 144, il faut lire « piton » et non pilon et raclette ; page 170, Rampon est arrivé à Ouchy le 28 janvier 1798 et non le 24.

française (M. Houriet le sait bien), et elle ne prend tout son sens que lorsqu'on se rappelle que le Bas-Valais était alors le théâtre de troubles graves ¹. De même l'affaire de la Saint-Jacques et la nervosité bernoise ne s'expliquent que par le contexte général des événements ; on est au lendemain des banquets des Jordils et de Rolle, qui vont déclencher la répression que l'on sait, et les registres du Conseil Secret de Berne abondent en renseignements sur cette affaire et sur les préoccupations du gouvernement bernois d'alors ². Il n'empêche que tout ce que l'auteur nous dit de Bex est toujours solidement basé sur des textes.

On regrettera seulement, à cause de la valeur même de l'ouvrage, que l'auteur n'ait pas demandé de conseils à une ou deux personnes du métier ; il n'y a pas de table des matières ; il manque un index des noms propres, qui rendrait la consultation du livre bien plus facile pour le lecteur. M. Houriet aurait peut-être trouvé d'utiles compléments dans les Archives cantonales vaudoises. L'auteur, qui a remarquablement bien compris ses documents, aurait pu éviter une ou deux bévues excusables chez un profane : M. Houriet croit qu'à Bex on cultivait les « nascents » (p. 25) ; il a sans doute rencontré un texte mentionnant la dîme des nascents à côté de celle du froment et de l'avoine ; or la dîme des nascents est la dîme prélevée sur le bétail nouveau-né. A la page 26, il est question du droit du canon, nous pensons que c'est une erreur typographique, une des rares du livre, pour le droit canon.

Mais ce sont là des vétilles, et l'on ne peut que féliciter M. Houriet de l'ouvrage qu'il nous a donné, longuement et soigneusement préparé, et qu'il convient de mettre en bon rang parmi les monographies de localités vaudoises.

Une autre monographie, sur Nyon celle-ci, a paru cette année à grand fracas ³. C'est un ouvrage richement présenté, très abondamment illustré, mais c'est à peu près tout le bien que nous puissions en dire.

Ce n'est en tout cas pas l'histoire de Nyon dont les fêtes de cette année auraient pu être l'occasion. Travail de seconde ou de troisième main, fait par quelqu'un qui n'est pas un historien tout en croyant l'être, c'est un livre bâclé, et l'on ne peut que regretter que l'on ait dépensé tant d'argent pour l'illustration abondante d'une production aussi faible.

¹ Sur le séjour de l'état-major bernois à Bex, voir notre étude, LOUIS JUNOD, *Berne et les troubles du Bas-Valais en 1790*, dans *Vallesia*, t. XI (1956), pages 107 à 153.

² Voir notre article, *La fête de la Saint-Jacques à Bex en 1791*, dans *Folklore Suisse*, t. 45 (1955), p. 19 * à 23 *.

³ JEAN-RENÉ BORY, *Nyon a 2000 ans*. Ouvrage officiel du bimillénaire. Nyon 1958. 178 pages, 149 illustrations.

Ne parlons pas des innombrables fautes d'impression, qui prouvent combien le travail a été hâtif. Ce ne sont d'ailleurs pas toutes des fautes d'impression ; nous connaissons la valeur et la conscience des typographes vaudois, qui bien souvent corrigent d'eux-mêmes les lapsus et les fautes de frappe de manuscrits qui ne sont pas toujours impeccables. Il y a des fautes d'orthographe ou de grammaire qui doivent être attribuées à l'auteur ; il y a des erreurs de date. Il y a des erreurs de faits, dont nous ne citerons que deux parmi notre moisson : l'auteur semble ignorer qu'il y a eu deux campagnes militaires bernoises en 1536, et il confond la seconde avec la première (p. 65) ; Bonmont ne fut érigé en bailliage détaché du bailliage de Nyon qu'en 1711, et non lors de la conquête (p. 72).

D'autres erreurs sont à notre avis plus graves, car elles montrent une ignorance étrange chez un homme cultivé : à la page 104, l'auteur prétend corriger un texte de Ch.-Victor de Bonstetten, parce qu'il ignore, ce que savait Bonstetten, qu'il y a en français deux crépuscules, celui de l'aube et celui auquel nous réservons généralement le nom de crépuscule. A la page 12, il semble ignorer que les ides de mars sont une date, le 15 mars, sinon il n'aurait pas écrit : « dans le courant des ides de mars ». A la page 16, il ne résiste pas au plaisir d'écrire une phrase sur le « cumul » que l'on ne craignait pas à l'époque romaine, ignorant que sur les inscriptions du genre de celles qu'il cite, ce qu'on trouve, c'est la carrière du personnage, c'est-à-dire ses fonctions *successives*, son *cursus honorum*.

Quand M. Bory se mêle de traduire du latin, il se livre à de hautes fantaisies ; page 77, les « Indica delphinia », le delphinium des Indes, deviennent « les truites bleues » ; on croit rêver. Ce n'est pas la seule fois, et maint lecteur a dû se demander s'il avait la berlue, car M. Bory se livre à de véritables tours de prestidigitateur et de magicien ; d'un coup de plume, à la page 29, il fait du premier évêque du Valais, Théodore, un empereur ; page 49, le dieu Mithra se transforme en déesse ; page 131, par deux fois, d'un coup de baguette, Stanislas Poniatowski se métamorphose en Stanislas Leczinski. Mais ce qui a dû laisser pantois la plupart des lecteurs attentifs, c'est ce qu'on trouve aux pages 41 et 43 : on prétend nous y présenter les portraits (tirés de Guichenon, on aurait pu nous le dire) des sires Louis I et Louis II de Vaud (auxquels l'auteur s'obstine à donner le titre de comte, qu'ils n'ont jamais porté, ce titre étant réservé au seul comte de Savoie chef de la branche aînée) ; mais le plus fort, c'est qu'on nous donne là en réalité les portraits du duc Louis I de Savoie fils d'Amédée VIII-Félix V et de son fils Louis de Savoie roi de Chypre. Les légendes correctes de Guichenon figurent sur la reproduction au-dessus des légendes fantaisistes de M. Bory ; l'erreur est si patente que l'on croit avoir mal lu et qu'on se frotte les yeux. A la page 120, on nous dit

que Bonaparte a octroyé l'Acte de Médiation à la Suisse en 1814, alors qu'à la page 118 figure la reproduction de la page de titre du document, portant le nom de Henry Vincent et la date de 1803. De qui se moque-t-on ?

Une chose nous surprend ; non pas que M. Gonzague de Reynold ait accordé une préface à son « collaborateur et ami » ; on pourrait penser que sa bonne foi a été surprise, qu'il a écrit sa préface de confiance, sans avoir eu l'occasion de lire le manuscrit. Mais non, M. de Reynold affirme : « Je puis dire que le livre qu'il a composé pour le bimillénaire mérite le succès qui l'attend. Ce n'est pas un compliment que je fais : c'est un jugement que je porte. » Quel jugement porterons-nous, à notre tour, sur M. Gonzague de Reynold ?

LOUIS JUNOD.